

## Introduction

Le centre socio culturel le Palabre a pour missions générales d'être :

- **un lieu de proximité à vocation globale**, familiale et intergénérationnelle, qui accueille, tout en veillant à la mixité sociale.
- **un lieu d'animation de la vie sociale** permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.
- **un « lieu des possibles »**

Le « cœur de métier » de notre centre socio culturel, c'est celui du "faire société", du "vivre ensemble", de la solidarité collective en action. Le sens, les valeurs, les méthodes et la stratégie que préconisent les centres sociaux s'inscrivent dans une dynamique de "développement social local".

## L'évaluation du projet social 2013-2016

La commission orientation du projet (COP), créée en 2013 lors du dernier projet social, composée de salariés et d'administrateurs a proposé un processus d'évaluation avec trois entrées :

**Un regard croisé** « direction administrateurs et conseiller technique caf et représentant pole social et éducatif de la mairie d'Aubenas».

**Une évaluation globale** des orientations et objectifs définis lors du précédent projet social en analysant les rapports d'activités.

**Un focus sur l'orientation n°3 « favoriser la participation, le pouvoir d'agir des habitants »**

### Le centre socio culturel est vécu comme :

- . Un vecteur de liens sociaux, de convivialité.
- . Un espace d'écoute et de veille sociale du territoire au regard des mutations sociales et territoriales.
- . Un espace favorisant la participation et le pouvoir d'agir des publics déjà initiés ou engagés par ailleurs dans d'autres espaces.
- . Un porteur de « services » à la population sur un périmètre intercommunal avec une méthodologie de développement social local peu lisible.

## La démarche de renouvellement du projet social

« *Le projet social* » a été pensé et vécu comme un espace de construction, une opportunité pour se « poser » et regarder autour de soi avec les administrateurs et les salariés, les habitants et les partenaires. Ont été mis en place :

**Des espaces de travail collaboratifs, participatifs et partagés** : La commission contrat de projet (bénévoles administrateurs et salariés), les réunions d'équipe de salariés, le Conseil d'Administration, Les comités de pilotage, la présentation publique du diagnostic et l'Assemblée Générale.

La démarche de renouvellement visait trois **objectifs principaux** (atteints, tout ou partie).

- La mise en œuvre d'une dynamique interne associant salariés et administrateurs
- Une écoute du territoire élargi du centre socio culturel autour du lien social et de la famille
- Le partage régulier des avancées du projet social avec les habitants et les partenaires

## Le centre socio culturel sur le territoire de l'aire urbaine d'Aubenas

*L'aire urbaine présente des caractéristiques que l'on retrouve dans une majorité de petites et moyennes agglomérations nationales : Une « commune centre » qui est un pôle d'attractivité avec une offre conséquente de commerce, de services d'équipements culturels et sportifs, de dispositifs administratifs, traversée par des « habitants journée » qui résident en périphérie.*

*La cartographie immobilière est déséquilibrée entre propriétaires fonciers de la périphérie et locataires du bourg centre.*

*Ce déséquilibre est à mettre en corrélation avec la structuration de la population ainsi que les taux de chômage et de pauvreté.*

- **Le territoire privilégié** : Le centre ville élargi. Et depuis 2015, le quartier « d'avenir » de la politique de la ville (centre ville historique)
- **Le territoire d'intervention** : Depuis 2013 le centre socio culturel a vu son territoire d'intervention s'élargir sur l'intercommunalité du Pays d'Aubenas Vals et de l'intercommunalité du Vinobre.
- **Le territoire d'influence** : C'est la capacité du centre socio culturel à rayonner sur le territoire soit en accueillant par des actions et projets des populations soit en animant des actions au delà du territoire d'intervention, soit en participant à des projets qui vont au delà du territoire d'intervention.

#### • **Les points saillants du territoire**

- Un centre fréquenté par les publics de l'aire urbaine qui participent, utilisent, des services, des activités
- Des projets et des actions d'ultra proximité sur le centre ville ancien (contrat de ville) et sur les communes de la future communauté d'agglomération (actions itinérantes)
- Une jeunesse du territoire présente lors des temps scolaires et intervalles scolaires

## Zoom...

*Le Palabre c'est aujourd'hui :*

*22 salariés permanents et 62 vacataires*

*623 adhésions*

*45 structures associatives accueillies*

*6802 journées /enfants de 3 à 15 ans*

*3226 accueils physiques par trimestre*

*29 bénévoles associés au pilotage*

### La démarche de diagnostic participatif

La commission d'orientation du projet a choisi de privilégier :

- Une écoute du territoire d'intervention autour de deux thématiques spécifiques : le lien social et la famille.
- Des rencontres avec les acteurs sociaux autour des mutations familiales
- Des forums de quartier (écoute orientée du quartier politique de la ville)
- Un temps de **diagnostic partagé** (08 juin 2016)

#### • **Les points saillants du diagnostic participatif**

- Un lien social de proximité, de voisinage qui se détend, qui « s'effiloche » « on ne connaît plus son voisin », une envie de convivialité de liens, une mobilisation difficile, un « a quoi bon des commerçants » un désenchantement « c'était mieux avant »
- Des ménages, des familles et personnes âgées isolées sur le centre ville
- Une famille réaffirmée dans son rôle de soutien et de repère, pour autant une difficulté à être parents aujourd'hui,
- Une visibilité du centre socio culturel mais pas de lisibilité sur ce qui s'y passe véritablement.

### **Orientation 1 : Le centre socio culturel, un espace de réflexions autour de faits de société**

*Le centre socio culturel a pour objectif de devenir un espace de réflexion et d'être lisible comme tel. Il s'agit, d'apporter le débat d'idées, l'échange sur des sujets de société, avec des publics et des espaces éloignés de ces pratiques. Au regard des mutations des territoires et des défis auxquels l'ensemble de la société est confronté, notre centre a la volonté d'apporter des éléments de réflexions et de former ses équipes de salariés et d'administrateurs en ce sens.*

#### **Objectif généraux**

**Rendre visible le « Palabre » comme espaces de réflexions autour des questions de société**

*Actions repères : Les cafés Blabla, le Forum de Quartier*

**Apporter des éclairages collectifs autour de différents thèmes de société**

*Actions repères : Ciné Débat, Guinguette « jeux débat sur... »*

### **Orientation 2 : Le Palabre 21, un espace de participation démocratique en évolution**

*L'évolution constante des pratiques de participation citoyennes, la disponibilité d'outils de communication numériques de plus en plus sophistiqués induisent des modifications importantes de la participation démocratique des publics. Le centre socio culturel compte rester à l'affût des «tendances participatives». « Le Palabre 21 » vise à expérimenter des pratiques concrètes, numériques et autres, en tenant en compte des publics éloignés de la «participation.»*

#### **Objectif généraux**

**S'approprier et réfléchir sur le numérique, son utilisation et ses limites**

*Action repère : Le jeu dans tous ses états*

**Etre un espace de participation et de mobilisation via internet**

*Actions repères : Site Facebook, La Page Facebook*

**Etre un espace d'expérimentation des participations démocratiques**

*Actions repères : forum enfants, débats lors des AG*

**Avoir une attention particulière pour des publics éloignés de ces démarches**

*Action repère : formaliser un espace internet libre*

### **Orientation 3 : Le Centre Socioculturel un tisseur de liens et espace de solidarités**

*Le diagnostic de territoire fait état d'un délitement du tissu social. Face à la dégradation des rapports sociaux, à l'affaiblissement des liens, le remède prescrit est bel et bien le lien social : faire du lien social pour renouer avec cette volonté de vivre ensemble aujourd'hui fragilisée.*

#### **Objectif généraux**

**Poursuivre notre cœur de métier: les liens!!**

*Actions repères : kermesse annuelle, atelier cuisine, les temps conviviaux du RAM,*

**Contribuer au vivre ensemble, au renforcement des liens de voisinage.**

*Action repère : guinguette jeux débats sur*

**Accompagner et développer les initiatives de collectifs, d'habitants, œuvrant au renforcement des liens**

*Actions repères : le forum de quartier, le réveillon de l'amitié, l'épicerie solidaire*

## **Orientation 4 : Famille et parentalité (projet ACF)**

*La famille est au cœur de grandes mutations. Qu'elle soit traditionnelle, monoparentale, recomposée, homo parentale..., elle a un rôle fondamental dans la construction identitaire de l'enfant, la transmission des valeurs, des savoirs faire et de l'éducation.*

*Le secteur familles vise à répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire, à développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, à coordonner les actions et services de soutien à la parentalité au sein du centre social et à faciliter l'articulation de ces actions avec celles conduites par les partenaires du territoire.*

### **-Le centre socioculturel : un espace de ressources et d'accompagnement des familles**

#### **Rendre visible le centre socioculturel comme « espace ressources parentalité »**

*Actions repères : le cafés blabla parents, festival familles en fête, pole info, accueil petite enfance*

#### **Soutenir les projets individuels et collectifs des familles du territoire**

*Action repère : séjour famille*

#### **Proposer un accompagnement aux familles en matière de rôle éducatif**

*Actions repères : accueil des familles à la ludothèque, classe passerelle, temps familiaux conviviaux*

### **- Une coordination « parentalité » interne et externe**

#### **Mettre en place une coordination interne au sein du centre socioculturel**

*Action repère : La Commission Familles*

#### **Mettre en place une articulation des actions familles du centre social avec celles du territoire**

### **- Une veille, une écoute des familles du territoire**

#### **Prendre en compte les diversités familiales et parentales**

#### **Structurer les « accueils » du centre socioculturel autour d'une dynamique d'écoute et de veille « familles et parentalités »**

## **Gouvernance**

En Afrique, « la palabre » est une coutume de rencontre, de création ou de maintien de lien social. Elle désigne des assemblées réunissant les membres de la communauté et où s'échangent des informations, se prennent des décisions.

Selon les régions, la palabre peut se tenir sous l'arbre à palabres, ou dans un bâtiment spécial réservé à cet effet.

« Palabre » dans la mesure où notre modèle de gouvernance (avec des co-présidents et des commissions de travail associant administrateurs, adhérents, habitants et salariés) se nourrit du débat, de l'échange d'idées, de l'imagination collective...

Des instances « traditionnelles » : Le Conseil d'administration – Le bureau – l'Assemblée générale

Des espaces de travail associés (administrateurs, salariés, habitants) : 6 commissions permanentes : une commission « gestion du personnel » (CGP), une commission « orientations budgétaires » (COB), une commission « occupation des locaux » (COL) une commission « orientation du projet » (COP), une commission événementiels (COEV) et une commission famille et parentalité (COFA)..

Un nouveau statut intermédiaire : « Observateur –administrateur »

## **L'accueil : une fonction clef**

Il s'agit de développer la capacité d'écoute des publics et du territoire, de permettre le partage des informations avec les secteurs du centre socio culturel et les acteurs socio éducatifs du territoire. L'ensemble des secteurs du centre social propose des espaces d'écoute et de dialogue : il s'agit d'impulser une dynamique en positionnant l'accueil et l'écoute comme une posture incontournable pour l'équipe du centre social.

## Les partenariats stratégiques :

Nous avons « évalué » nos partenariats actuels afin de dégager des marges de progression pour le projet social 2017-2020

- **Le partenariat de réflexion :**

*Il implique un ou des espaces de réflexion avec des partenaires autour de problématiques du territoire, sans nécessairement mettre en œuvre des actions, des projets (exemple : le centre participe t il ou impulse t-il des rencontres sur des thématiques...).*

- **Le partenariat de complémentarité**

*Il implique que le centre social est complémentaire sur des actions et des projets avec des partenaires sur un territoire (exemple : le centre de loisirs est en complémentarité avec un autre centre de loisirs et le centre de loisirs est en complémentarité avec la commune qui met les moyens financiers pour la réalisation de l'action).*

- **Le partenariat d'innovation**

*Il signifie que le centre avec d'autres acteurs prend en compte des besoins ou des évolutions et construit avec les partenaires une réponse sous forme d'action ou de projet. L'innovation dans le partenariat implique quelque chose de nouveau que l'on a construit ensemble.*

*Le centre socio culturel peut passer d'un partenariat d'innovation à un partenariat de complémentarité. (exemple les centres de loisirs itinérants, au début c'est un partenariat d'innovation entre le centre socio culturel et l'intercommunalité, aujourd'hui, c'est un partenariat de complémentarité)*

**Marges de progression :** Une forte représentation du partenariat de complémentarité qui s'explique par l'historique des structures socio culturelles et celui du centre.

Pour la période 2017-2020, le centre socio culturel travaillera à développer son **partenariat de réflexion** dans le cadre de l'orientation 1. L'orientation 2 : Le Palabre 21 nous permettra de mettre en œuvre **des partenariats d'innovation**.

## Pour une évaluation du projet social

Évaluer le projet social consiste à regarder quelle est la pertinence du projet par rapport aux enjeux traités ? Est-il partagé par les différentes catégories de personnels engagés dans l'action du centre social, est il partagé avec les habitants ?

Quatre critères pour « regarder » les actions et objectifs du projet social

Celui « **de pertinence** » pour vérifier que l'action, le projet, sont en adéquation avec le territoire, les populations.

Celui « **d'efficacité** » pour repérer les freins et les leviers.

Celui « **d'agilité** » qui mesure la capacité du centre socio culturel, à s'adapter en fonction de l'évolution du contexte.

Celui de « **agitateur d'idée** » qui renvoie à notre aptitude à créer et alimenter des réflexions.

Celui de « **sérendipité** » fait de trouver quelque chose alors même qu'on recherche autre chose, ou « coup de bol ».

Le choix de ces critères, de ces prismes n'est pas anodin. L'évaluation annuelle des actions repères et donc du projet avec ce regard induit une posture différente lors de la mise en œuvre de l'évaluation.

Trois temporalités d'évaluation, la Commission Orientation du Projet, chargée de l'évaluation.

- une **évaluation régulière** qui permet de modifier, de réorienter les actions.

- une **évaluation annuelle** faite par l'équipe professionnelle du centre socioculturel et le comité de pilotage.

- une **évaluation finale** du projet social en 2020.